



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027

Avis public est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 9 décembre 2024 à 18h30, durant laquelle le conseil doit adopter le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Tout intéressé pourra également adresser ses questions au conseil municipal, qui devront conformément à la loi porter exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 27 novembre 2024.

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier